

FAQ - Débroussaillers

1. Quand débute la saison?

Tout dépend de la température.

En général, la saison débute vers la mi-mai.

2. Comment fonctionne l'hébergement et la nourriture?

Reboitech possède des camps forestiers complets (cuisine, essence, pièces, téléphone, internet). ouvert 7 jours sur 7.

Il vous reste à apporter la literie (draps, sac de couchage, oreiller et articles de toilette).

Le coût pour l'hébergement et la nourriture est de 55.00 \$ par semaine.

3. Quelle est l'horaire de travail habituel?

Les journées de travail commencent habituellement vers 6:00 hres du matin pour se terminer vers 16:00 hres.

Cela signifie donc un réveil autour de 5 hres, afin de déjeuner, de faire son lunch et de vous rendre au lieu de travail.

****Les heures du déjeuner et du souper peuvent varier selon les camps forestiers.****

Les camps étant ouverts 7 jours / 7, les horaires de travail sont flexibles. Quart de travail 9 jours / 5 jours de repos, à la semaine (du lundi au vendredi), ou variable au choix du travailleur. **L'horaire choisi doit néanmoins être approuvé par le superviseur du contrat.**

4. Combien est-on payé?

Vous êtes payés à la production, c'est-à-dire avec la superficie (en hectare) traitée dans la semaine.

Un croquis de votre terrain ainsi que le prix de l'hectare vous est remis avant de débiter le débroussaillage.

5. Combien reçoit-on à l'hectare?

Tout dépend

Du type de traitement (dégagement plantation, éclaircie précommerciale, nettoyage feuillu, nettoyage modulé résineux).

Du nombre de tiges à l'hectare

De la pente et de l'accès au chantier.

6. Comment peut-on espérer faire d'argent en une journée?

Le gain moyen varie entre 800\$ et 2000\$ par semaine selon l'expérience.

Plusieurs facteurs jouent un grand rôle dans votre revenu.

L'expérience et la technique de travail

Les heures de travail constantes

La condition physique

La détermination

L'éthique de travail.

7. Avez-vous des pièces de rechange à vendre au campement pour réparer ma scie en cas de bris?

Nous gardons un inventaire des principales pièces pour les débroussailleuses de marque STIHL seulement.

De plus, nous avons des scies de « spair » sur chaque contrat pour éviter trop de perte de temps advenant un bris majeur.

Possibilité de financement pour l'achat d'une débroussailleuse neuve.

8. Quand est-on payé?

À chaque semaine pour les travailleurs réguliers par dépôt bancaire, versé le jeudi pour les caisses et le vendredi pour les banques. Pour les incorporés les paiements se font aux deux semaines.

Veillez compter deux (2) semaines d'attente au début.

Exemple: Début de l'emploi le 13 mai 2019, le premier dépôt s'effectuera le 30 mai.

9. Quand la saison finit-elle?

En règle générale, vers la fin octobre. Dépendamment des secteurs qui finissent plus tôt, vous serez sollicités afin d'aider à terminer d'autres secteurs.

10. Quel équipement de protection individuelle doit-on posséder?

Obligatoire

- Casque de sécurité approuvé CSA, ACNOR
- Lunette de sécurité approuvé ou visière
- Gants de sécurité
- Bottes de sécurité avec bout en acier, semelles antidérapantes
- Pantalon de sécurité (*paddé*)
- Pansement compressif (à l'intérieur du casque)
- 1 réservoir d'essence (2 gallons) conforme et avec toutes ses composantes
- 1 réservoir d'essence (5 gallons) conforme et avec toutes ses composantes
- Épipen (pour personne allergique)

*****NE PAS VOUS PRÉSENTER À NOS CAMPS SI VOUS NE POSSÉDEZ PAS L'ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE*****

Facultatif

- Habit de pluie
- Huile à mouche
- Ceux qui possède un véhicule personnel pour se déplacer en forêt?
- Obligatoire
- Être muni d'un radio CB (AM) fonctionnel.
- Être muni d'un extincteur (2.5 lbs ou 1 kg) conforme.
- Matériel pour arrimer les bidons d'essence.

Les véhicules utilitaires sport VUS doivent obligatoirement être munis d'un support (montage sur le toit ou sur l'attelage) pour le transport des scies et des bidons.

*****INTERDICTION DE TRANSPORTER DES DÉBROUSSAILLEUSES ET DES BIDONS D'ESSENCES À L'INTÉRIEUR D'UN VÉHICULE*****

VOS OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN FORÊT

Respecter la limite de vitesse.

En début de saison, réduisez votre vitesse afin de vous familiariser avec les chemins forestiers.